



Nemours



St Pierre lès
Nemours



Moncourt
Fromonville

NOM :

e-mail : @

Prénom :

J'accepte que le club me transmette de façon ponctuelle des informations sur cette adresse mail : **oui** **non**

Date de naissance : / /

Adresse :

Tél. :

Je désire participer à la vie du club (accompagnement compétitions, aide lors de manifestations, ..) **oui** **non**

Je désire faire de la compétition par équipes (nous consulter) **oui** **non**

Cotisation


	-17 ans	+17 ans
Licence entrainement	177 €	190 €
Championnat individuel FFTT*	44 €	48 €
Championnat individuel UFOLEP	9 €	10 €
1ere inscription au club (frais de dossier + Maillot)	30 €	30 €
Licence Loisir : LE MERCREDI DE 20H15 à 21h45	144 €	

Raquette initiation homologuée FFTT + Housse	31 €
--	------

TOTAL		
-------	--	--

Attention : Pour les compétiteurs, le dossier complet, plus le cas échéant le règlement des inscriptions en championnat individuel devra nous être parvenu avant le 15/09, faute de quoi nous ne prendrons pas en compte la dite inscription. Pour les autres, le dossier devra nous être rendu complet avant le 30/11, date à laquelle nous refuserons l'entrée de la salle à ceux qui ne seront pas en règle.

Merci de rajouter :

 Votre règlement (chèque, espèces, coupons sports, ...)

 **Certificat Médical, avec la mention «pratique du tennis de table en compétition » pour les compétiteurs ET LES - 17 ANS.**

* La FFTT nous pénalise en cas d'absence non excusée et/ou lors de 2 absences. Nous vous demanderons donc en plus un chèque de caution de 60€, qui ne sera pas débité si la FFTT ne nous remonte pas de pénalité.





Nemours



St Pierre lès
Nemours



Moncourt
Fromonville

Charte

1. Objet	Nous apportons une attention toute particulière à un certain nombre de valeurs, indépendantes du seul résultat sportif, sans lesquelles la vie au club ne peut se dérouler dans de bonnes conditions. En dehors de la performance sportive, le comportement du joueur, autant à l'intérieur du club qu'à l'extérieur, reste une valeur essentielle pour nous. Chaque membre de l'association doit avoir à l'esprit qu'à travers son comportement, c'est notre club qui est jugé. Cette charte régit : Les relations entre les adhérents au sein du club, entre les adhérents et le club, les relations avec les autres clubs, l'organisation des entraînements.
2. Adhésion	Lors de son adhésion, tout membre doit être accepté par le club, remplir le dossier d'inscription, fournir deux photos d'identité (1ère adhésion), payer sa cotisation, présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du tennis de table, et SIGNER la charte.
3. Cotisation	Elle est votée par le bureau directeur. La cotisation est à payer AVANT le 30/11 de chaque année. En cas de non paiement, le club ne souscrit pas de licence et n'acceptera pas la présence du joueur dans ses locaux. Une réduction est accordée dès la 2ème licence pour un même foyer. Toute décision à prendre concernant la licence et son paiement sera prise par le bureau de l'association. Aucun remboursement ne sera accordé en cas de désistement en cours d'année, quel qu'en soit le motif.
4. Valeurs et Comportement	Les valeurs de notre club sont : respect, convivialité, sportivité, compétitivité. Le joueur doit respecter le club auquel il appartient (entraîneur, dirigeants, équipe, salle, matériel), mais aussi son adversaire, le sport qu'il pratique et.... lui même. Ce respect comprend toute forme de comportement possible : respect des horaires, politesse, respect de l'adversaire, jouer à 100% de ses moyens, volonté, combativité, acceptation de la défaite et de la force de l'adversaire. Un manquement grave à ces valeurs peut entraîner l'exclusion, définitive ou temporaire du joueur incriminé
5. Tenue Vestimentaire	Lors des entraînements, la tenue sportive est obligatoire (short, maillot et chaussures de sport en salle). La tenue réglementaire est obligatoire pour les compétitions (maillot du club short noir et chaussures de sport). Les éventuels remboursements des frais de compétition ou de stages (statués au cas par cas par le bureau) sont conditionnés par le port obligatoire de la tenue du club. Cette tenue est en vente auprès des membres du bureau directeur.
6. Infraction	Si le club est sanctionné par des infractions liées au joueur et/ou son comportement, la sanction financière devra être réglée par le joueur fautif. En cas de non paiement, le joueur sera exclu de toute compétition par le bureau.
7. Entraînement	L'entraîneur est seul responsable de sa séance et tous les joueurs lui doivent le respect. Il est ouvert au dialogue, mais c'est lui (ou elle) qui décide des entraînements et du déroulement de la séance (choix du partenaire, choix des exercices, participation ou non à la séance). Les heures des entraînements sont affichées et doivent être respectées. L'échauffement et le travail physique font partie de la séance au même titre que le jeu à la table. La responsabilité du club ne peut être engagée en dehors de la salle d'entraînement, sauf bien sur en cas de sortie organisée par celui ci.
8. Matériel	Notre club met du matériel à disposition de ses membres (tables, séparations, balles, ...). Il est demandé à chacun de ses membres de respecter ce matériel. Il est demandé aux joueurs, même si ça semble évident, de ne pas : taper sur les tables avec leur raquette, donner des coups de pied dans le matériel, écraser les balles, mais aussi de poser quoi que ce soit sur les filets, les tables (risque de rayures). En cas de dégradation, le ou la responsable sera sanctionné(e), après réunion du bureau.
9. Vestiaires	Les vestiaires doivent être utilisés pour changer de tenue et entreposer les affaires.
10. La salle	Il est du devoir du joueur de laisser la salle dans l'état qui permet son utilisation par les autres, après chaque entraînement et compétition (ramasser les balles, ranger les séparations, par exemple). Avant chaque compétition, les joueurs doivent préparer la salle (séparations, marqueurs, tables de marquages, feuilles de rencontre, ...) pour que les rencontres puissent se dérouler normalement.

Pour les mineurs

Attend ses parents pour rentrer de l'entraînement : oui non (par défaut)

Je, soussigné (e) _____ autorise mon enfant, à participer aux activités du club et m'engage à lui faire suivre **assidûment** les séances d'entraînement. De même, je m'engage à le faire participer et à l'accompagner aux compétitions cochées ci dessus. Je dégage de toute responsabilité et je donne tout pouvoir aux dirigeants et/ou entraîneurs et/ou accompagnateurs de ping-nemours pour tout soin urgent nécessaire lors des entraînements, compétitions et déplacements, quel que soit le moyen de transport.

Enfin, j'autorise la publication des photos et vidéos de mon enfant pratiquant le tennis de table sur les affiches du club ou sur le site www.ping-nemours.com oui (par défaut) non

Signature :

Merci à nos partenaires



Nemours



St Pierre lès
Nemours



Moncourt
Fromonville



Entreprise MAZZOLI
Saint Pierre les Nemours

LOC TRANS